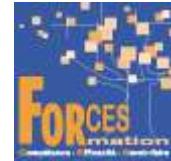


Concepteur développeur d'applications

RNCP37873



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel de Concepteur développeur d'applications de niveau 6 (équivalent BAC + 3-4), RNCP37873 enregistré le 20/07/2023, délivré par le Ministère du Travail.

Prérequis

Aucun

Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de concepteur développeur d'application.

Objectifs du programme

1. Développer une application sécurisée

- Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet
- Développer des interfaces utilisateur
- Développer des composants métier
- Contribuer à la gestion d'un projet informatique

2. Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches

- Analyser les besoins et maquetter une application
- Définir l'architecture logicielle d'une application
- Concevoir et mettre en place une base de données relationnelle
- Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL

3. Préparer le déploiement d'une application sécurisée

- Préparer et exécuter les plans de tests d'une application
- Préparer et documenter le déploiement d'une application
- Contribuer à la mise en production dans une démarche DevOps

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

- 12 parcours de e-learning comprenant au total 264 vidéos de formation enregistrées par 227 experts différents.
- 12 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
- Etude et compte rendu de 2 livres (Conduite de projets informatique, Langage C) sous format électronique qui complètent les parcours de formation.
- Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT. Lors des rendez-vous programmés en visio conférences, le consultant formateur répond aux questions éventuelles des apprenants, aide le candidat à réaliser son dossier professionnel, l'informe des modalités de l'examen et le prépare au déroulement de l'examen devant le jury.
- Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.
- Assistance à la préparation du dossier professionnel ou du rapport de stage à soumettre au jury. Les ECF sont établis par le responsable pédagogique de FORCES à partir du référentiel

d'évaluation de la formation, du programme de formation et des notes des examens réalisés en ligne à la fin de chaque parcours de formation.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Développer une application sécurisée

5 parcours de e-learning enregistrés par 90 experts différents

- Je découvre l'organisation interne des entreprises – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je découvre l'environnement externe des entreprises – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je crée le site web vitrine de mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe le front end de sites web – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe le back end de site web – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches

4 parcours de e-learning enregistrés par 79 experts différents

- Je crée une application web mobile – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme à l'utilisation de l'intelligence artificielle – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère mon entreprise avec l'intelligence artificielle – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'utilise l'intelligence artificielle au quotidien dans mon travail - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 3 : Préparer le déploiement d'une application sécurisée

3 parcours de e-learning enregistrés par 58 experts différents

- Anglais des affaires digital / organisation – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je m'installe comme consultant ou formateur en intelligence artificielle - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je conçois et négocie une offre technico-commerciale – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Titre professionnel Concepteur développeur d'applications, délivré à l'issue de la formation, si le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37873/> et sur

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/tp-concepteur-developpeur-d-applications>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 131 H

Heures de tests de connaissances : 12 H

Etude des 2 livres numériques : 80 H

Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique : 12 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 254 H

DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

LES EPREUVES DU TITRE CONCEPTEUR DEVELOPPEUR D'APPLICATIONS

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session : 40 min

Entretien technique : 45 min

Questionnaire professionnel : 30 min

Entretien final : 20 min ? Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2 h 15 min

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat – commercial@forces.fr](#)

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

2 800 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Raisons de choisir FORCES :

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>